



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cabinet du Préfet



Bureau du cabinet

Chambéry, le 13 octobre 2023

Affaire suivie par : SC  
Mél : pref-cabinet@savoie.gouv.fr

Monsieur le Maire,

Par votre courrier en date du 18 septembre vous me sollicitez, conformément aux articles L212-1 et suivants du code de l'Éducation, sur le regroupement des 2 écoles maternelles de La Plaine et du chef lieu par une nouvelle construction ainsi que sur le regroupement des 2 écoles élémentaires de La Plaine et du chef lieu dans les bâtiments situés au chef lieu.

Vous me signalez également que l'inspecteur d'académie a accueilli favorablement ces projets. Je vous informe que j'émet un avis favorable sur les 2 projets de regroupement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Préfet

François RAVIER

Monsieur Alain THIEFFENAT  
Maire de Bassens  
297, route de la Ferme  
73000 BASSENS

